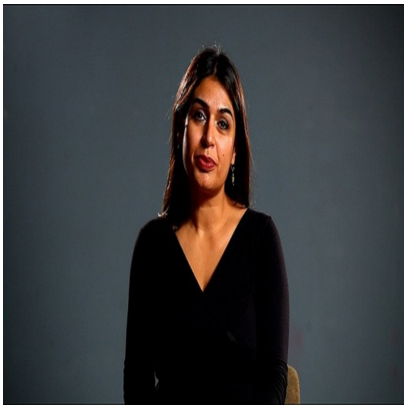


# LÃ©gifÃ©rer sur lâ??apartheid : comment IsraÃ«l a ancrÃ© son rÃ©gime inÃ©galitaire pendant la guerre Ã  Gaza

## Description

En lâ??espace de deux ans, les lÃ©gislateurs israÃ©liens ont adoptÃ© plus de 30 lois restreignant les droits des Palestiniens et sanctionnant la dissidence, selon un nouveau rapport.

Par Orly NOY, 2 dÃ©cembre 2025.

*En partenariat avec Local Call*

Depuis plus de deux ans, la vie publique israÃ©lienne se dÃ©roule dans un climat de confusion et de dÃ©sorientation. Les crises, les conflits et les sources dâ??angoisse, tant Ã  lâ??intÃ©rieur du pays quâ??Ã  lâ??Ã©tranger, se succÃ¨dent sans relÃ¢che : le choc de lâ??attaque du Hamas du 7 octobre et la campagne de reprÃ©sailles gÃ©nocidaire menÃ©e par IsraÃ«l Ã  Gaza, la lutte pour le retour des otages et contre la stigmatisation de leurs familles par lâ??Ã?tat et les confrontations irresponsables avec lâ??Iran se sont succÃ©dÃ©s.

Tous ces Ã©vÃ©nements ont laissÃ© la sociÃ©tÃ© israÃ©lienne comme suspendue dans un Ã©tat de stupeur collective, ignorante de la profondeur de lâ??abÃ®me dans lequel nous sombrons rapidement.

On ne peut toutefois pas en dire autant de nos parlementaires. Comme le montre un nouveau rapport alarmant Ã©manant du centre juridique Adalah, basÃ© Ã  HaÃ¯fa, nos Ã©lus ont en effet profitÃ© du chaos de ces deux derniÃ¨res annÃ©es pour faire adopter plus de 30 nouvelles lois consolidant lâ??apartheid et la suprÃ©matie juive, qui viennent sâ??ajouter Ã  la liste dÃ©jÃ  Ã©tablie par Adalah de plus de 100 lois israÃ©liennes discriminant les citoyens palestiniens.

Lâ??une des principales conclusions de ce rapport est lâ??existence dâ??une rÃ©pression gÃ©nÃ©ralisÃ©e de la libertÃ© dâ??expression, de pensÃ©e et de manifestation dans une plÃ©iade de domaines. Certaines lois interdisent la publication de contenus faisant Ã©tat dâ??une Â« nÃ©gation des Ã©vÃ©nements du 7 octobre Â», telle que dÃ©finie par la Knesset, quand dâ??autres limitent la diffusion de mÃ©dias critiques qui Â« portent atteinte Ã  la sÃ©curitÃ© de lâ??Ã?tat Â».

De la mÃªme maniÃ¨re, le ministÃ¨re de lâ??Ã?ducation est autorisÃ© Ã  licencier des membres du personnel enseignant et Ã  retirer des financements aux Ã©tablissements scolaires si ceux-ci expriment des opinions quâ??il considÃ¨re comme un soutien ou une incitation Ã  un acte ou Ã  une organisation terroriste. Enfin, parallÃ¨lement Ã  une campagne menÃ©e par lâ??Ã?tat pour expulser les militants Ã©trangers manifestant leur solidaritÃ©, une troisiÃ¨me loi interdit lâ??entrÃ©e sur le territoire aux ressortissants Ã©trangers ayant tenu des propos critiques Ã  lâ??Ã©gard dâ??IsraÃ«l, ou ayant saisi des juridictions internationales afin quâ??elles prennent des mesures contre lâ??Ã?tat et ses responsables.

Pour autant, le projet de loi le plus dangereux pourrait Ãªtre celui qui vise les citoyens cherchant simplement Ã  sâ??informer Ã  partir de sources que lâ??Ã?tat dÃ©sapprouve. Un mois Ã  peine aprÃ¨s le 7 octobre, la Knesset a adoptÃ© une ordonnance temporaire de deux ans, qui a Ã©tÃ© renouvelÃ©e la semaine derniÃ¨re pour deux annÃ©es supplÃ©mentaires, interdisant sous peine dâ??un an dâ??emprisonnement la Â« consommation systÃ©matique et continue de publications provenant dâ??une organisation terroriste Â». En dâ??autres termes, le lÃ©gislateur criminalise dÃ©sormais des agissements qui se dÃ©roulent entiÃ¨rement dans lâ??espace privÃ© dâ??une personne.

Selon les notes explicatives du projet de loi, la lÃ©gislation repose sur lâ??affirmation quâ?? une exposition intensive aux publications terroristes de certaines organisations peut crÃ©er un processus dâ??endoctrinement relevant du lavage de cerveau auto-infligÃ©, susceptible de faire naÃ®tre et mener Ã  un niveau de prÃ©paration trÃ¨s Ã©levÃ© la volontÃ© de commettre des actes terroristesÂ». Mais la loi ne prÃ©cise pas ce qui qualifie une Â« exposition intensive Â» ou une Â« consommation continue Â», laissant ainsi entiÃ¨rement indÃ©finis leur durÃ©e et leur seuil.

Elle ne dÃ©finit pas non plus la nature des outils que les autoritÃ©s peuvent utiliser pour Ã©tablir quâ??un individu a consommÃ© du contenu interdit. Dans la pratique, comment les responsables auront-ils connaissance de ce quâ??un individu regarde en privÃ© ? Comme le note le rapport dâ??Adalah, le repÃ©rage de potentiels suspects nÃ©cessiterait en lui-mÃªme des opÃ©rations dâ??espionnage, une surveillance Ã  lâ??Ã©chelle de la population et un suivi de lâ??activitÃ© internet.

Les Â« publications terroristes Â» interdites ne comprennent actuellement que des documents liÃ©s au Hamas et Ã  lâ??Ã?tat islamique, rÃ©fÃ©rencÃ©s sur une liste que le ministre de la Justice a dÃ©jÃ  exprimÃ© son intention dâ??Ã©largir. Pour autant, les lÃ©gislateurs ont Ã©galement cherchÃ© Ã  interdire lâ??accÃ¨s Ã  dâ??autres sources dâ??information qui pourraient, Dieu nous en prÃ©serve, exposer les citoyens israÃ©liens Ã  lâ??ampleur des crimes contre lâ??humanitÃ© que leur armÃ©e a commis et continue de commettre Ã  Gaza. Dâ??oÃ¹ lâ??adoption de la soi-disant Â« loi Al Jazeera Â», qui coupe le public israÃ©lien de lâ??une des sources dâ??information les plus largement reconnues au monde pour sa documentation des Ã©vÃ©nements en cours Ã  Gaza et la diffusion de ses reportages.

De mÃªme, la loi contre la Â« dÃ©nÃ©gation des Ã©vÃ©nements du 7 octobre Â» ne se contente pas dâ??Ã©riger lâ??attaque en crime comparable Ã  ceux commis pendant la Shoah, elle dÃ©passe Ã©galement largement le domaine des actes pour sâ??immiscer dans celui de la pensÃ©e et de lâ??expression. Elle ne fait aucune distinction entre, dâ??une part, les appels directs Ã  la violence ou au terrorisme, qui sont dÃ©jÃ  interdits, et, dâ??autre part, la simple formulation dâ??une position

politique, dâ??un rÃ©cit critique ou dâ??un scepticisme quelconque Ã  lâ??Ã©gard de la version officielle de lâ??Ã?tat.

Â« *La loi est conÃ§ue pour cultiver la peur, Ã©touffer le dÃ©bat public et rÃ©primer toute discussion sur une question dâ??intÃ©rÃªt public*, note Adalah. *Les actions constituant lâ??acte de â??dÃ©niâ?• que la loi interdit ne sont pas clairement dÃ©finies, dâ??autant plus quâ??Ã ce jour, lâ??Ã?tat nâ??a nommÃ© aucune commission officielle dâ??enquÃªte sur les attaques du 7 octobre, ni publiÃ© de â?¦. â??rÃ©cit officielâ?• des Ã©vÃ©nements qui se sont dÃ©roulÃ©s ce jour-lÃ .* Â»

Le rapport dâ??Adalah donne une indication claire de la direction prise par IsraÃ«l. Alors mÃªme que nous semblons dÃ©jÃ  au fond du gouffre, il existe encore un abÃ®me au-delÃ  de lâ??abÃ®me, qui ouvre la voie Ã  de nouvelles atrocitÃ©s, et vers lequel nous nous prÃ©cipitons Ã  toute vitesse.

Ces lois mÃ©prisables nâ??ont pas suscitÃ© de mobilisation massive, mÃªme parmi ceux qui affirmaient autrefois craindre pour lâ??avenir de la Â« dÃ©mocratie israÃ©lienne Â». Certaines ont mÃªme Ã©tÃ© adoptÃ©es avec lâ??appui des partis dâ??opposition juifs Ã  la Knesset. Lâ??idÃ©e dâ??une dÃ©mocratie rÃ©servÃ©e aux citoyens juifs se rÃ©vÃ¨le aujourdâ??hui plus que jamais comme une illusion, Ã  la fois grotesque et dangereuse.

**Un gouffre toujours plus profond**

DÃ¨s les premiers jours du conflit, les autoritÃ©s israÃ©liennes ont imposÃ© de sÃ©vÃ¨res restrictions aux libertÃ©s dâ??expression et de manifestation. Le 17 octobre 2023, lâ??ex-commissaire de police Yaakov Shabtai a dÃ©crÃ©tÃ© lâ??adoption dâ??une politique de Â« tolÃ©rance zÃ©ro Â» envers des actions Â« dâ??incitation Â» ou de protestation. Pendant des mois, toute tentative de manifester contre la destruction de Gaza par lâ??armÃ©e israÃ©lienne a Ã©tÃ© systÃ©matiquement rÃ©primÃ©e avec la plus grande fermetÃ©.

La derniÃ¨re vague de lÃ©gislation rÃ©pressive en date va encore plus loin. En plus de mettre en place un cadre juridique permettant la poursuite systÃ©matique des dissidents, juifs ou palestiniens, elle comprend des mesures visant explicitement les citoyens palestiniens, comme la loi dite sur la Â« dÃ©portation des familles de terroristes Â».

Cette loi stipule que la dÃ©finition de Â« terroriste Â», qualificatif qui sâ??applique presque exclusivement aux Palestiniens en IsraÃ«l, a Ã©tÃ© Ã©largie pour y inclure, outre les personnes reconnues coupables dâ??actes de terrorisme, celles arrÃªtÃ©es sur simple suspicion et pour certaines uniquement sous le coup dâ??une dÃ©tention administrative. Autrement dit, des individus qui nâ??ont pas Ã©tÃ© inculpÃ©s, a fortiori condamnÃ©s pour quelque infraction que ce soit, peuvent Ãªtre lÃ©galement maintenus en dÃ©tention.

En parallÃ¨le, la Knesset a, dâ??une part, renforcÃ© lâ??interdiction dÃ©jÃ  draconienne de Â« regroupement familial Â» afin dâ??empÃªcher les citoyens palestiniens dâ??Ã©pouser des Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza, et dâ??autre part durci les sanctions contre les Palestiniens qui Â« sÃ©journent illÃ©galement Â» en IsraÃ«l. En pratique, les lÃ©gislateurs ont exploitÃ© le gÃ©nocide Ã  Gaza pour intensifier leur guerre dÃ©mographique historique contre tous les Palestiniens, y compris contre ceux vivant Ã  lâ??intÃ©rieur des frontiÃ¨res de 1948

Un chapitre distinct du rapport dâ??Adalah documente les graves violations des droits des prisonniers et dÃ©tenus palestiniens commises depuis le 7 octobre, dÃ©tenus selon des tÃ©moignages et dâ??autres rapports dans des camps de torture. La mÃªme vague lÃ©gislative a Ã©galement portÃ© gravement atteinte aux droits des enfants, supprimant Â« la distinction juridique habituelle entre adultes et mineurs Â» pour les infractions liÃ©es au terrorisme. De plus, le rapport dÃ©taille des lois visant dÃ©libÃ©rÃ©ment Ã  nuire aux citoyens palestiniens Ã  travers lâ??utilisation accrue du service militaire comme critÃ¨re pour lâ??accÃ¨s aux prestations sociales et aux ressources publiques, ainsi quâ??aux rÃ©fugiÃ©s palestiniens dans les territoires occupÃ©s Ã  travers lâ??interdiction dâ??organisations dâ??aide telles que lâ??UNRWA.

Lâ??â??argument selon lequel il serait utile de Â« faire tomber les masques Â» et de rÃ©vÃ©ler le rÃ©gime israÃ©lien tel quâ??il est rÃ©ellement â?? antidÃ©mocratique, raciste et fondÃ© sur lâ??apartheid â?? mâ??est depuis longtemps familier, et je ne trouve dans la situation actuelle aucun motif dâ??optimisme. Dans la course effrÃ©nÃ©e du leadership israÃ©lien vers le fascisme, non seulement le prix le plus lourd sera payÃ© par ceux qui sont les plus exposÃ©s et vulnÃ©rables, mais encore lâ??Ã©cart entre lâ??image quâ??une sociÃ©tÃ© a dâ??elle-mÃªme et la rÃ©alitÃ© est prÃ©cisÃ©ment lâ??espace oÃ¹ le changement politique devient possible. Lorsque cet Ã©cart se referme, et que la sociÃ©tÃ© commence Ã  accepter lâ??image qui lui renvoie son propre miroir, lâ??espace politique nÃ©cessaire Ã  une transformation significative se rÃ©tracte de maniÃ¨re spectaculaire.

Ces derniÃ¨res annÃ©es, des centaines de milliers dâ??IsraÃ©liens sont descendus dans la rue pour protester contre la Â« rÃ©forme judiciaire Â» du gouvernement Netanyahu, affirmant que son vÃ©ritable objectif Ã©tait de Â« broyer la dÃ©mocratie israÃ©lienne Â». Pourtant, le mouvement de protestation sâ??est largement concentrÃ© sur les seuls mÃ©canismes procÃ©duraux de la dÃ©mocratie â?? les contre-pouvoirs, lâ??indÃ©pendance de la justice, ainsi que les dÃ©mÃªlÃ©s judiciaires du Premier ministre et son aptitude Ã  exercer ses fonctions. Lâ??attention portÃ©e toutefois Ã  lâ??Ã©rosion des fondements substantiels de la dÃ©mocratie que sont la libertÃ© dâ??expression et de manifestation, lâ??Ã©galitÃ© devant la loi et les garanties contre la discrimination institutionnalisÃ©e, sâ??est rÃ©vÃ©lÃ©e trÃ¨s insuffisante, voire inexistante.

Ces dynamiques nâ??ont pas commencÃ© au cours des deux derniÃ¨res annÃ©es, mais il nâ??est pas fortuit quâ??elles se soient accÃ©lÃ©rÃ©es Ã  un rythme terrifiant parallÃ¨lement au gÃ©nocide menÃ© par IsraÃ«l Ã  Gaza. Les ravages dans la bande de Gaza et la lÃ©gislation fasciste qui progresse Ã  la Knesset agissent comme deux forces coordonnÃ©es Å?uvrant Ã  annihiler les derniÃ¨res contraintes pesant encore sur le pouvoir israÃ©lien.

Le mouvement de protestation israÃ©lien ne peut ignorer le gÃ©nocide Ã  Gaza ni la question de la suprÃ©matie juive sâ??il espÃ¨re rÃ©sister efficacement Ã  la rÃ©forme judiciaire ; de la mÃªme maniÃ¨re, le mouvement mondial opposÃ© au gÃ©nocide ne peut pas passer sous silence la lÃ©gislation promue par la Knesset la plus extrÃªme de lâ??histoire dâ??IsraÃ«l. Il ne sâ??agit plus simplement dâ??une affaire intÃ©rieure israÃ©lienne, mais bien dâ??une offensive plus large contre lâ??existence mÃªme du peuple palestinien.

Traduction pour lâ??Agence MÃ©dia Palestine : C.B.

Source : +972

**date crÃ©Ã©e**
2025/12/09